



Déplacement d'un nid de Grands Corbeaux sur la commune de Saint-Laurent-de-Gosse (Landes)

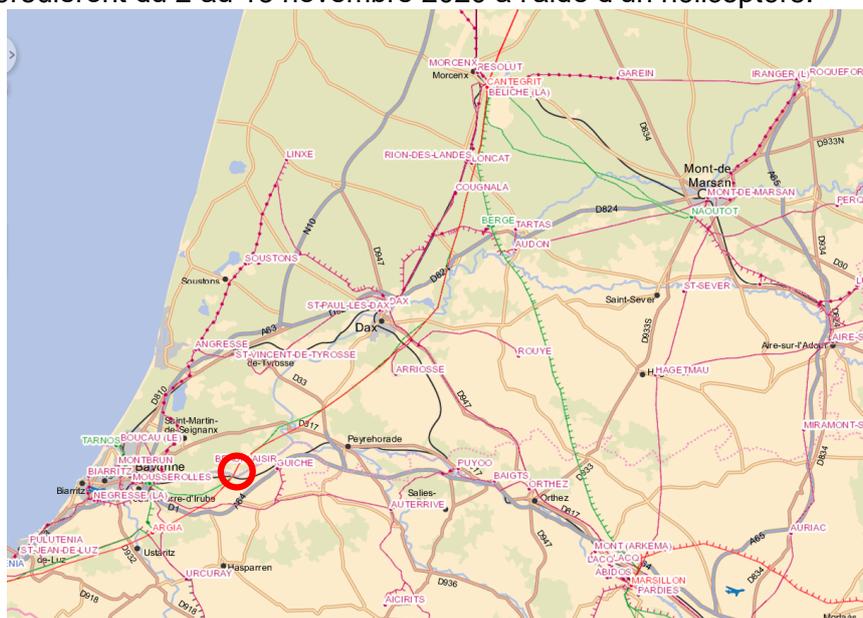
Contexte de la demande

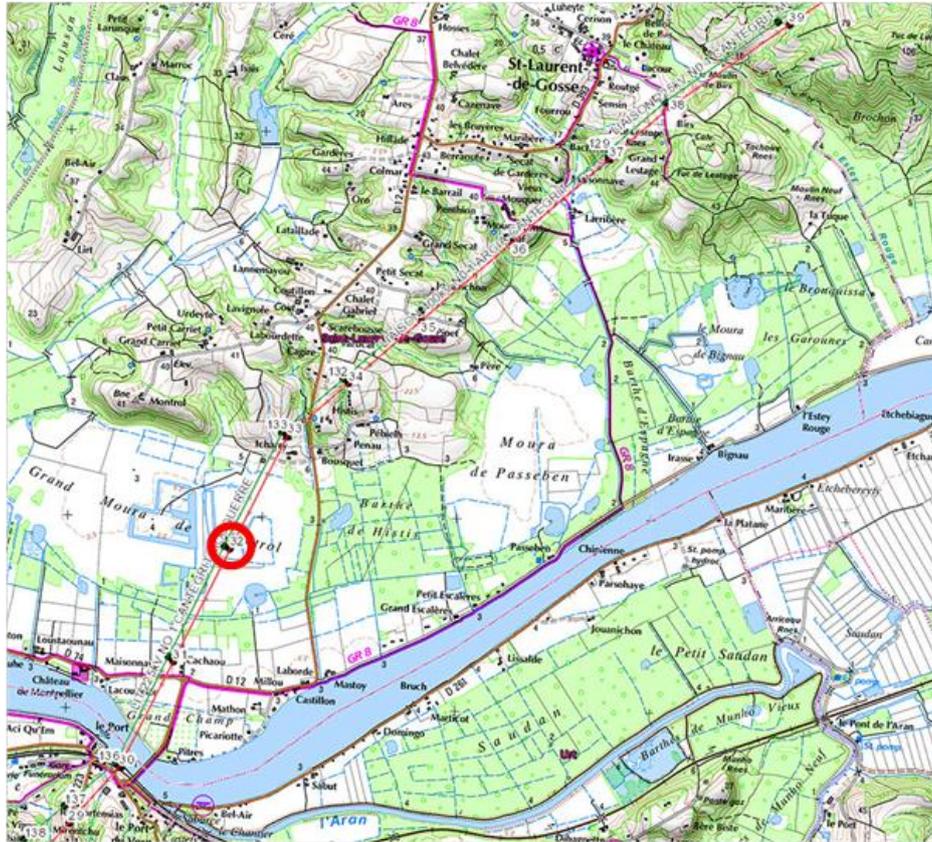
RTE est le gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité français dont les missions consistent à :

- Assurer à tous, 24h/24, 7j/7, 365j/an, en France et en Europe, l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre ;
- Réussir la transition énergétique en accueillant les énergies renouvelables et optimiser leur contribution, tout en éclairant les décisions publiques ;
- Favoriser le développement du tissu industriel des territoires et participer à la compétitivité des entreprises françaises.

La ligne à 400 000 V Argia-Cantegrit est doublement stratégique puisqu'elle constitue la principale ligne d'alimentation du Pays Basque et qu'elle participe aux échanges électriques transfrontaliers avec l'Espagne.

Le pylône n°32 de cette ligne est situé dans la tourbière du Grand Moura de Montrol sur la commune de Saint-Laurent-de-Gosse (Landes). Il est affecté par un phénomène de corrosion de sa structure métallique et par un affaissement de ses fondations qui nécessitent rapidement son remplacement complet sur de nouvelles fondations décalées d'une dizaine de mètres. Ces travaux se dérouleront du 2 au 13 novembre 2020 à l'aide d'un hélicoptère.





La présence d'un nid de Grands Corbeaux a été portée à connaissance de RTE en juillet 2020. Ce nid n'était pas visible lors des visites préparatoires aux travaux. Ci-dessous une photographie du nid le 2 juillet 2020





[Le Grand Corbeau \(*Corvus corax*\)](#)

Le Grand corbeau est une espèce protégée non menacée en France avec une population jugée globalement à la hausse selon les résultats du dernier rapportage européen de 2013 de la Directive oiseau.

C'est une espèce sédentaire et territoriale avec une nidification qui a lieu de mars à mai sur des sites souvent invariables (ou utilisés en alternance).

[Mesures proposées](#)

Les travaux auront lieu hors de la période de nidification.

Afin que ce couple puisse continuer à nicher, une corbeille sera installée sur le haut du nouveau pylône et le nid y sera déposé. Un suivi de l'utilisation du nouveau nid sera réalisé sur deux ans, voire cinq ans en cas de non-réutilisation du nid dans les premières années.

Par ailleurs des anémomètres seront installés à l'aplomb des câbles électriques afin d'éviter la formation de nouveaux nids dans ces zones à risque d'électrocution pour les oiseaux et de court-circuit sur le réseau électrique.

